



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2017-2018



Notre maison

*Cette année, notre maison a grandi.....
Elle s'est rénovée, décorée, colorée, enjolivée...
Elle s'est restructurée, remodelée, renouvelée, rajeunie...
Elle a célébré, elle s'est même médiatisée !!*

*Mais c'est à travers chaque sourire, chaque larme, chaque repas partagé,
Chaque arrivée, chaque départ, chaque retour...
Chaque fête, chaque succès, chaque erreur...
Et surtout c'est avec chaque travailleuse, chaque femme et chaque enfant
que notre Maison a vraiment... GRANDI...*

Dominique Parrot
Préposée à la maintenance et aux travaux généraux

"It is with an indescribable pleasure that I would first like to thank Maison Flora Tristan-second stage for having welcomed me with my children, especially the second stage leader who has shown us unparalleled attention. It must be stressed here that she never stopped pleading for our safety and always advocated understanding and mutual aid between us, women.

With your permission, I would like to take a little look at my life since immigrating to Quebec in January 2008. I was a wife and a mother of a 14-month-old girl when I arrived. I suffered domestic violence (physical, financial and psychological) for two years, when one day God helped me break the silence and I was then released. I was welcomed into a 1st stage shelter with my two daughters while being six months pregnant. I stayed there for two months. And then I found myself in Maison Flora Tristan's second-stage shelter, where I had a very warm welcome and where, a few months later, I gave birth to my third princess. I am now a 24 year old single mother of three little girls of 4 years, 2 years and 7 months.

I also want to emphasize that I had a positive stay at Maison Flora Tristan. I came in tears and desperate and came out smiling, strong and hopeful. With the help of the manager who helped me for the application for a HLM, six months later, I got a 5 1/2 apartment. Also, still thanks to the Maison Flora Tristan's second stage housing, my two daughters were admitted to our neighbourhood's CPE. And my divorce is advocated. I am single, thank goodness.

On behalf of my family in Africa, Cameroon, joined by my daughters and me, we once again say THANK YOU to Maison Flora Tristan's-second stage shelter. Thank you for all that you do to improve the conditions of the women in the shelter. "

A mother of three children hosted at the second stage



Contenu

Mot de la coordonnatrice-clinique	5
Mot de la Directrice générale	5
Le conseil d'administration.....	6
L'équipe de travail.....	7
Notre mission.....	8
Nos approches.....	8
Nos services.....	9
Des statistiques qui parlent !.....	10
Statistiques de notre 1 ^{re} étape :.....	11
Statistiques de notre 2 ^e étape :.....	17
Engagement dans le milieu :.....	20
Tables de concertation et autres memberships	20
Réalisations 2017-2018 :	22
Améliorations immobilières.....	22
Consolidation des services d'intervention.....	22
Médias sociaux	23
Développement des loisirs	23
Formations, colloques et autres représentations extérieures	24
Accueillir des étudiant.e.s	25
La lumière au bout du tunnel... la reconnaissance de la 2 ^e étape dans le continuum de services en violence conjugale !	25
Sensibilisation dans le milieu	26
Nos partenaires.....	27
Références par d'autres organismes	27
Contributions de la communauté à la réalisation de la mission	28
Financièrement	28
Matériellement	28
Bénévolement	29
La gestion de la Maison :.....	29
Des départs à la retraite !	30
Perspectives 2018-2019.....	31

Mot du conseil d'administration

L'année 2017-2018 a été abondante en découvertes, gains féministes et solidarités. Il est difficile de ne pas débiter par la bonne nouvelle: l'annonce de financement pour les maisons de 2^e étape ! Des représentations soutenues qui ont valu, après plusieurs années d'efforts et de mobilisation, la reconnaissance financière du gouvernement. Une excellente nouvelle, tant attendue, pour la consolidation et le développement de nos services pour les femmes et les enfants qui passent par la MFT.

C'est également sous le signe de précieuses collaborations que s'est déroulée cette année. Tout d'abord, un partenariat fort appréciable et inattendu a vu le jour sous le nom de *The Underlining of Art and Fashion*, regroupant les talents de Nathon Kong, Anna Goodson, MissMe et Philippe Lamarre, permettant ainsi à la MFT de bénéficier d'une campagne de financement. MissMe a mis au profit de la MFT sa maîtrise de l'art dans le cadre de dessins qui se retrouvent à l'intérieur d'un superbe complet veston et sur un foulard, tous deux des créations de Nathon Kong. Nous remercions chaleureusement Anna Goodson qui a su mettre en lien toutes ces personnes de talents avec notre organisme, afin que les profits de ces vêtements spécialement conçus nous soient remis. Enfin, merci à Philippe Lamarre qui a accepté d'être l'ambassadeur du projet.



Soulignons également que MissMe a enjolivé les murs de la MFT par de superbes murales. Elle nous a confié s'être inspirée des noms de féministes que l'on peut lire un peu partout à l'intérieur de chez-nous et dit s'être inspirée des discussions avec Chloé et les travailleuses. Encore une fois, merci pour cette riche contribution!

Difficile de mettre sur papiers tous les progrès cette année tellement il y en a eu: l'échange avec une maison de l'Alberta, qui a permis de réfléchir sur nos méthodes, sur ce que nous faisons de bien et qui peut servir aux autres, mais aussi sur ce que nous pouvons améliorer; les rencontres de représentation politique à Ottawa et à Québec, sans compter notre présence médiatique dans plusieurs reportages, ce qui permet une belle visibilité et une reconnaissance de votre travail, Mesdames... vous qui formez cette belle équipe !

Le caractère unique qui se trouve au cœur des quatre murs de notre Maison c'est incontestablement la force, le courage et la résilience des femmes et des enfants hébergés ! Les apprentissages collectifs réalisés jour après jour constituent le joyau de la reprise de pouvoir sur nos vies !

La rédaction d'un rapport d'activités peut être un exercice qui nous permet de prendre collectivement conscience des fruits de nos nombreux efforts. Il nous a fallu prendre un très grand souffle après cette année des plus formidables vécue au sein de l'équipe de la Maison Flora Tristan ! Encore une fois, ce sont des travailleuses mobilisées qui croient au développement du plein potentiel des femmes qui franchissent nos portes. Merci à chacune d'entre elles pour leur implication active au sein de la Maison !

C'est définitivement sous le signe des solidarités féministes que se clôture cette année !

Élise, Gaëlle, Kevina, Marie-Andrée, Marie-Laure, Mélanie et Yadviga
Les administratrices de la Maison Flora Tristan



Mot de la coordonnatrice-clinique

Cette année, la Maison Flora Tristan a fêté son 30^e anniversaire, et je ne peux passer sous silence la raison de sa création et de son existence. Cette maison est née de l'engagement de militantes féministes, issues de divers groupes ethnoculturels, qui en s'affirmant comme actrices politiques ont, notamment, fait connaître à l'opinion publique le vécu des femmes et des enfants, acceptés au Québec, dans la catégorie de parrainés.

En tant que coordonnatrice clinique, c'est un honneur et un privilège pour moi de poursuivre leur œuvre. C'est aussi dans ce sillon, que cette année, plusieurs intervenantes psychosociales se sont impliquées et ont participé à différentes tables de concertation, à des colloques, des conférences, et auprès de divers partenaires, et ce, afin de mieux faire connaître les enjeux politiques, économiques et sociaux que vivent les femmes et les enfants résidant dans notre ressource. Cela a permis également de faire rayonner nos services et notre expertise, et n'est pas sans effet sur la motivation de l'équipe de travail, dont les membres se sont attribuées différentes qualités, démontrant ainsi leur goût d'innover, de se dépasser et de consolider leurs liens, notamment par le biais: du sens des relations interpersonnelles, de l'initiative, de la créativité, de la débrouillardise, de la facilité à résoudre des problèmes et, enfin, du leadership. Aussi, dans le cadre de l'intervention clinique, les intervenantes psychosociales ne cessent de développer leur vision commune, leur permettant d'éviter les dérives d'une trop grande sur-identification ou d'un trop grand surinvestissement auprès des femmes et des enfants; et ce, afin de pouvoir disposer de la distanciation nécessaire pour qu'un véritable travail d'accompagnement, d'autonomisation, et de consolidation du lien mère-enfant ait lieu et qu'il conduise à développer et renforcer la sécurité des femmes et des enfants.

Enfin, je salue le courage extraordinaire et la persévérance des femmes et des enfants de la Maison Flora Tristan pour passer « de l'ombre à la lumière » et trouver leur voie vers la paix et la liberté, ainsi que vers un avenir exempt de violences.

Sandrine Iceta

Coordonnatrice-clinique

Mot de la Directrice générale

Wow ! Quelle année incroyable ! En lisant le présent rapport d'activités, vous serez à même de constater tous les accomplissements qui ont été fait par la Maison au cours de l'année 2017-2018.

J'espère que vous serez autant émerveillés, page après page, en découvrant les formidables moments vécus cette année, que je l'ai été à les voir s'accomplir.



Je profite de cet espace pour remercier chacune des membres de l'équipe de travail qui ont à cœur l'accomplissement de notre mission. Elles ont travaillé extrêmement fort cette année pour améliorer nos services auprès des femmes et des enfants. Elles parlent également à présent d'équité au sein de l'équipe et cherchent des solutions pour l'atteindre. Elles se mobilisent à l'extérieur de la Maison pour défendre la cause des femmes et des enfants que nous hébergeons et dénoncent publiquement la violence conjugale. Elles participent activement à la vie quotidienne de la Maison ainsi qu'à la prise de certaines décisions. Chère équipe, merci de croire en mon leadership et de travailler avec moi à offrir des services de qualité aux femmes et aux enfants que nous hébergeons. Merci pour toutes vos réflexions, vos idées, votre professionnalisme, votre dévouement à la mission. La gestion des ressources humaines est toujours être un défi. Malgré tout, j'ai toujours beaucoup de plaisir au quotidien à travailler avec vous toutes.

Je remercie chaleureusement les administratrices de la Maison. Cette année encore, vous m'avez fait confiance pour diriger cette merveilleuse ressource qu'est la Maison Flora Tristan. Le travail n'a pas été de tout repos, mais ensemble, nous avons accompli de grandes choses !

Chloé Deraiche

Chloé Deraiche
Directrice générale

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, composé de six bénévoles provenant de différents milieux et d'une employée, s'est réuni à six reprises cette année.

Rappelons que les administratrices sont élues en assemblée générale annuelle. Celle-ci, a eu lieu en juin 2017. Étaient présentes 27 membres de l'organisme qui ont exercé leur droit de vote.

Nous remercions les administratrices d'être mobilisées pour la cause et d'offrir le temps nécessaire à la bonne gestion administrative et financière de la Maison.

Le comité de négociation de la convention collective a été réactivé. Les négociations sont commencées. Déjà en date du 31 mars, quelques rencontres avaient eu lieu et nous espérons signer la nouvelle convention avant les vacances estivales.

- ✓ *7 administratrices élues en AGA*
- ✓ *6 réunions cette année*
- ✓ *Comité de négociation de la convention collective a été réactivé*

Les membres du conseil d'administration 2017-2018

Présidente

Gaëlle Fedida

Vice-présidente

Élise Voyer

Trésorière

Yadviga Novik

Secrétaire

Mélanie Walsh

Administratrices

Marie-Andrée Gauthier

Marie-Laure Josselin

Administratrice-employée

Kevina Masobo

(intervenante mère-enfant)



Artiste **MissMe**
Murale faite à la MFT

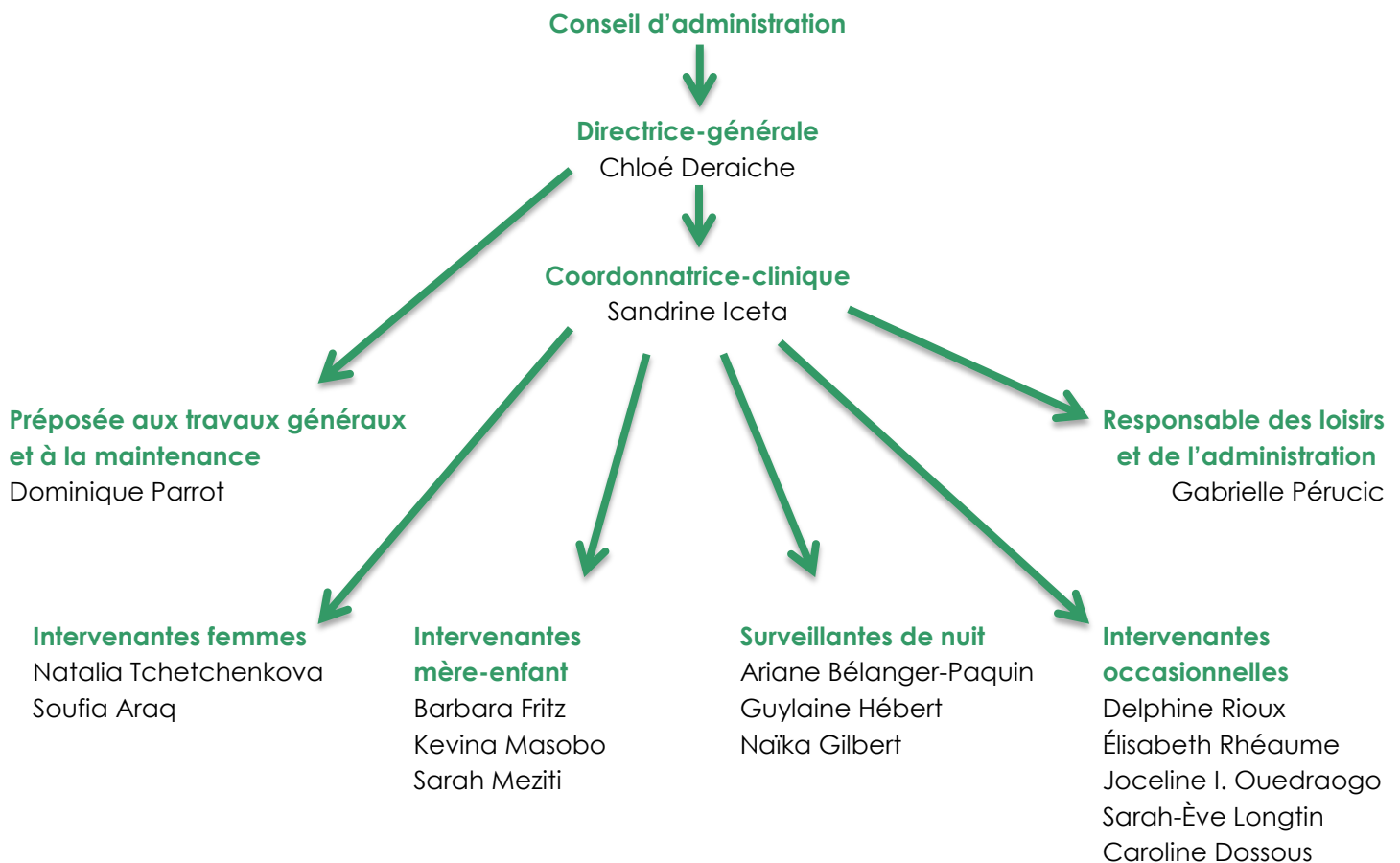
L'équipe de travail

La Maison Flora Tristan a la chance d'avoir une équipe de travail composée de femmes provenant de différentes disciplines et de différentes communautés pour réaliser sa mission. Des travailleuses chevronnées et passionnées !

Notons qu'à la MFT, nous privilégions une gestion participative. Les membres de l'équipe sont donc considérés comme des partenaires, des collaboratrices où chacune contribue à la réalisation de la mission de la Maison.

L'équipe de direction et le conseil d'administration croient fermement qu'une telle gestion permet aux employées de se réaliser et de relever des défis personnels. Cela dit, une telle gestion apporte également une grande responsabilité pour les employées. Cela les oblige au perfectionnement de leurs connaissances et de leurs compétences, à la mobilisation de toutes les membres de l'équipe, à des changements structurels, à une véritable communication. La gestion participative demande de partager avec les employées la prise de certaines décisions. Et chacune des membres de l'équipe doit, par conséquent, lorsqu'elles sont consultées, assumer et appliquer les décisions. Voilà une belle responsabilité partagée entre employées et employeur !

Toutes travaillent à assurer des services de meilleure qualité aux femmes et aux enfants hébergés. L'objectif principal est évidemment l'autonomie et la reprise de pouvoir sur leur vie.



Notre mission

La Maison Flora Tristan a pour mission de maintenir une maison d'hébergement de 1^{re} et de 2^e étape pour femmes et enfants issus de toutes les communautés culturelles victimes de violence conjugale, avec les services psychosociaux appropriés. Enfin, elle milite aussi contre la violence conjugale auprès des institutions gouvernementales et le grand public.

Nos approches

Évidemment, nous utilisons l'**approche féministe**. Tout d'abord parce que nous considérons que la violence conjugale est un problème social. À l'instar du réseau des maisons d'hébergement, nous situons cette problématique comme une manifestation des rapports historiquement inégaux entre les hommes et les femmes. La violence conjugale est une dynamique de pouvoir dans laquelle un conjoint utilise des stratégies et différentes formes de violence pour obtenir puis maintenir le contrôle sur sa partenaire. De fait, nous adhérons à l'approche féministe et nous tendons vers une alliance avec les femmes hébergées. Nous visons une égalité et évitons de recréer une relation de domination. De par notre mission, nous avons une **sensibilité interculturelle**. Nos interventions se fondent sur le respect de la personne, de sa vision du monde, de son système de valeurs et de ses besoins. Bref, nous travaillons à viser un climat d'acceptation et de confiance qui sont l'essence même de la relation d'aide et de l'intervention.

« J'ai commencé mon parcours comme intervenante en santé mentale, un travail que j'aimais beaucoup, le cerveau humain m'a toujours intrigué et impressionné. Quand j'ai vu une offre d'emploi à la MFT, j'ai tout de suite été attirée par la mission. La piqûre féministe n'est pas née avec cette offre d'emploi, puisqu'elle a toujours été présente depuis mon jeune âge. J'ai toujours lutté à ma façon contre l'injustice, les inégalités et la violence, peu importe l'importance des conséquences.

Vous allez peut-être ou sûrement dire, comment peut-elle parler de féminisme et se considérer féministe alors qu'elle porte un voile? Je pense que chacune s'exprime comme elle le veut et le peut, que ce soit à travers l'art, les manifestations ou la littérature. Je pense qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'exprimer son féminisme.

Je ne vais pas dire que je porte le voile pour me protéger ou pour me préserver. Par contre c'est ma façon de dire non à l'hyper-sexualisation de la femme. On n'a pas besoin d'une femme nue pour vendre une auto ou une crème. Je suis en désaccord avec l'image que la société de consommation donne de la femme et c'est ma façon de le dire.

En conclusion, je veux remercier toute l'équipe élargie de la MFT de m'avoir donné cette opportunité d'en faire partie et de pouvoir contribuer à la mission. Je remercie la MFT pour tout ce que j'ai appris et ce que je vais continuer d'apprendre.

Il ne faut pas oublier pourquoi on est féministe ! »

Soufia Araq
Intervenante auprès des femmes



30 ANS...

D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS DE TOUTES LES COMMUNAUTÉS CULTURELLES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE !

Nos services

Les travailleuses de la MFT offrent des services spécialisés en violence conjugale aux femmes et aux enfants qui ont besoin de reprendre leur souffle et de poursuivre une démarche d'autonomie et de reprise de pouvoir sur leur vie. Le travail d'intervention vise à donner aux femmes les moyens de faire le point sur leur vie et d'entreprendre des démarches pour briser leur isolement et pour acquérir les habiletés qui les amèneront à améliorer leurs conditions de vie pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

La Maison Flora Tristan inscrit ses services sur un continuum allant de l'hébergement d'urgence jusqu'à l'hébergement transitoire puis au suivi post-hébergement, favorisant ainsi une réinsertion sociale complète et durable des femmes victimes de violence conjugale

Les femmes et les enfants hébergés à la MFT peuvent recevoir les services suivants :

- ♀ Des services d'intervention individuelle et collective, spécialisés en violence conjugale;
- ♀ Des services spécialisés auprès des enfants exposés à la violence conjugale;
- ♀ Des services d'écoute et de soutien;
- ♀ Des services de références vers les ressources appropriées;
- ♀ Le gîte et le couvert en 1^{re} étape;
- ♀ Un suivi post-hébergement.

À ces services s'ajoutent pour les femmes et les enfants hébergés à la 2^e étape :

- ♀ Des services spécialisés en violence conjugale post-séparation;
- ♀ Un logement transitoire, sécuritaire et confidentiel.

À tout cela s'ajoute également de la formation et de la sensibilisation dans le milieu !



La Maison Flora Tristan inscrit ses services sur un continuum...

Une mesure importante pour les femmes et les enfants qui entament un processus afin de briser le cycle de la violence conjugale !

Des statistiques qui parlent !

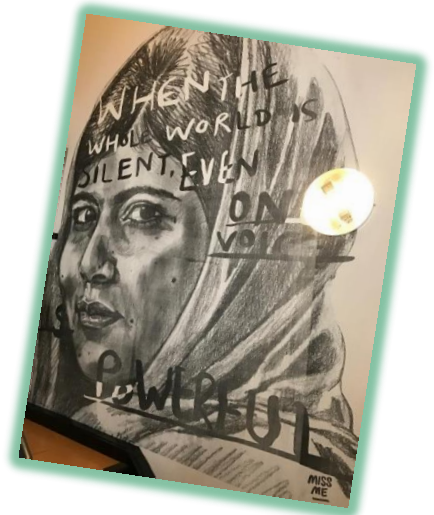
« L'incidence économique de la violence conjugale au Canada est considérable. En 2009, une estimation conservatrice l'a évalué à 7,4 milliards de dollars, soit environ 220 \$ par citoyen canadien. Cette estimation a pris en considération les coûts liés au système judiciaire, aux victimes et aux tiers. »¹



Notons que c'est encore près de 20 000 québécoises qui, annuellement, continuent d'être victimes d'une infraction criminelle dans un contexte conjugal. C'est dire que près du quart des crimes contre la personne sont des violences conjugales² ! La violence physique est la forme de violence qui a le plus été étudiée et qui, socialement, est la plus condamnée. Mais rappelons-nous que la violence conjugale englobe toutes sortes de manifestations. Le contrôle qui caractérise le cycle de la violence conjugale peut s'exercer de différentes façons et prendre différentes formes : propos méprisants, cris, harcèlement, exploitation financière, violence sexuelle, etc. Autant de formes que les femmes hébergées nous rapportent au cours de leur passage à la MFT.

On reconnaît aujourd'hui les conséquences et l'impact de l'exposition à la violence conjugale pour les enfants et les adolescents. Nous sommes davantage sensibilisés et informés des conséquences néfastes sur la santé et le développement des jeunes qui grandissent dans une famille où la violence conjugale est exercée.

« Tous les enfants et les adolescents qui vivent dans une famille affectée par une dynamique de violence conjugale sont considérés comme exposés à la violence conjugale, qu'ils aient vu/entendu ou non les scènes de violence conjugale, que la violence soit exercée envers un parent ou un beau-parent, et qu'elle se produise avant, pendant ou après la séparation. En effet, peu importe les formes de violence conjugale et les contextes dans lesquels elle se manifeste, ce qui caractérise principalement le vécu de ces enfants et adolescents est le climat de peur et de tension dans lequel ils sont contraints de se développer. »³



Les études démontrent que 25 % des enfants québécois ont été exposés annuellement à la violence conjugale ! À la Maison Flora Tristan, nous privilégions de travailler avec les mères dans notre offre de service d'intervention jeunesse. Nous intervenons avec elles pour leur offrir des mesures de soutien dans l'exercice de la relation mère-enfant, trop souvent brisée par la violence conjugale. Nous offrons aussi du soutien à l'exercice de leur rôle parental, puisqu'elles doivent mettre en pratique leur nouveau rôle de femme cheffe de famille.

¹ Zhang T. et collab. Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009. Ottawa : Ministère de la Justice du Canada, 2012

² Ministère de la Sécurité publique. Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec - Faits saillants 2014. Québec : Ministère de la Sécurité publique, 2016.

³ Holden G. W. « Children Exposed to Domestic Violence and Child Abuse: Terminology and Taxonomy ». Clin. Child Fam. Psychol. Rev. [En ligne]. 2003. Vol. 6, n°3, p. 151-160. Disponible sur : <https://doi.org/10.1023/A:1024906315255> et Lessard G., Damant D., Hamelin-Brabant L. « L'exposition à la violence conjugale ». In : Dufour S, Clément M-É (éd.). Violence Maltraitance Envers Enfants En Milieu Fam. Anjou : Éditions CEC, 2009. p. 79-92.

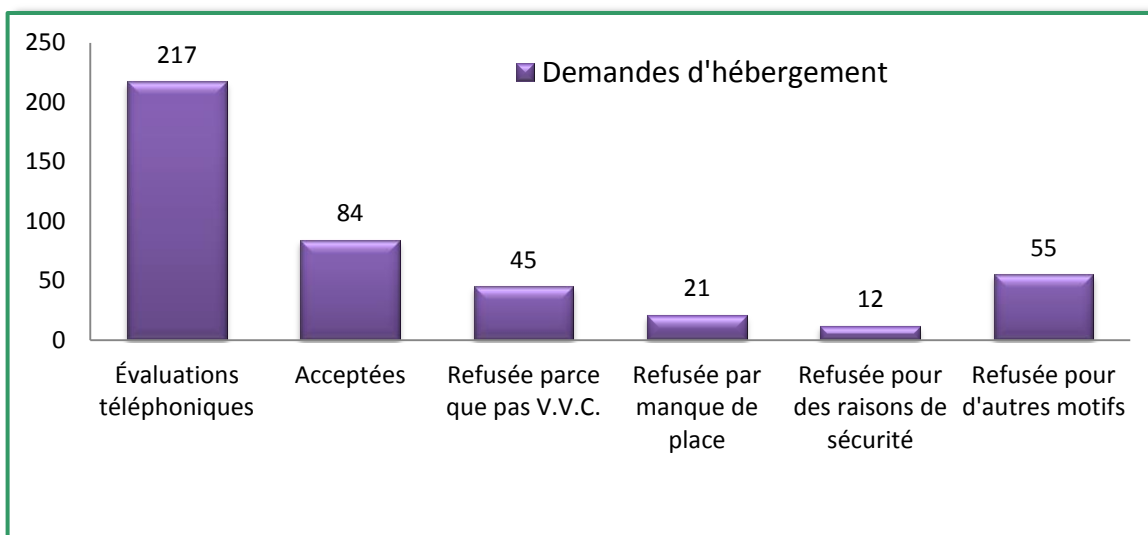
Statistiques de notre 1^{re} étape

Accueillir les femmes qui fuient la violence conjugale, un service 24 heures sur 24, sept jours sur sept ! Cette année, pour rénover la cuisine et certains bureaux, nous avons dû suspendre le service d'hébergement en 1^{re} étape pendant un peu plus de deux mois. Malgré tout, en nous basant sur le nombre de places qui sont subventionnées en 1^{re} étape, soit 16 places, nous avons atteint un triste record cette année avec un **taux d'occupation de 113 %**.



La MFT répond rapidement, voire immédiatement, lorsqu'il est urgent de trouver un lieu sécuritaire pour une femme victime de violence conjugale. Elle a ainsi pu accueillir gratuitement, à toute heure de la journée ou de la nuit, **92 femmes** et **83 enfants** (3 femmes étaient également enceintes au moment de leur séjour). La **durée moyenne des séjours a été de 31 jours**.

Pas moins de **217 demandes d'hébergement** ont été évaluées au cours de l'année. De ce nombre, **133 ont dû être refusées** pour différentes raisons.



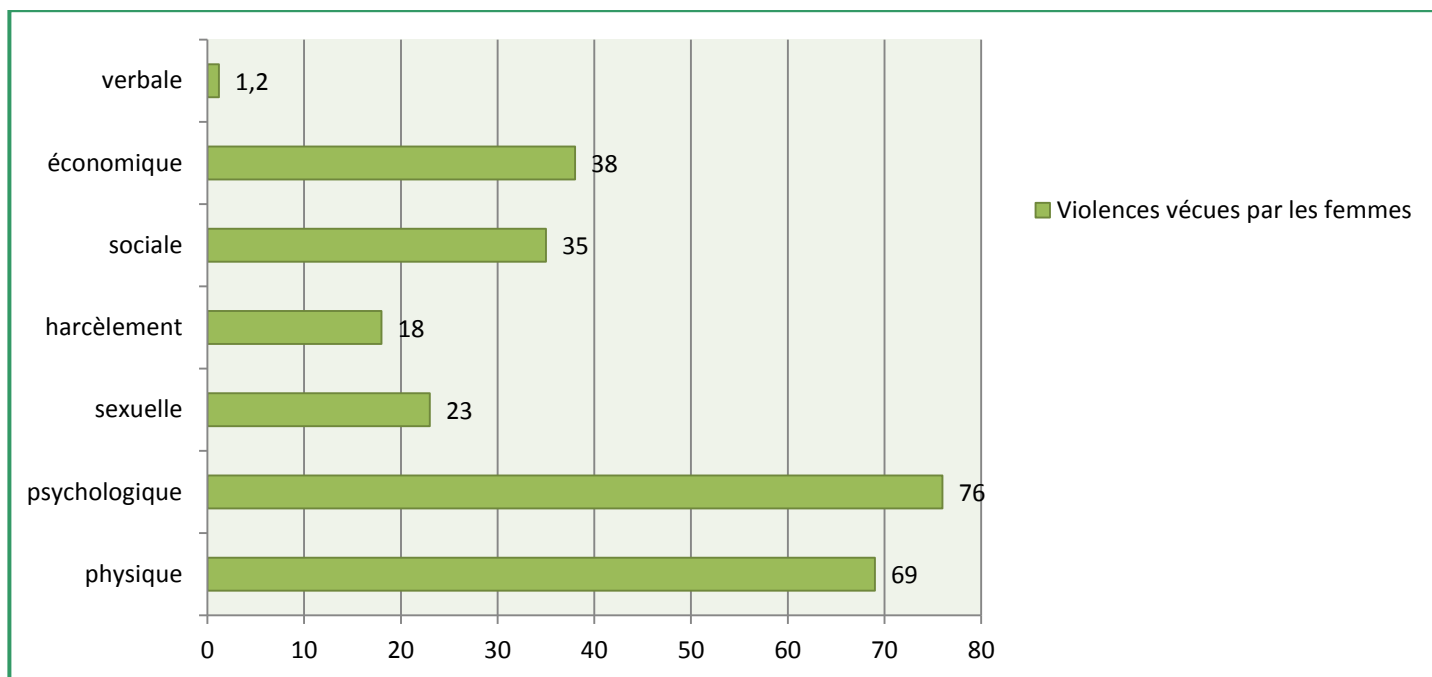
*Notons que 8 femmes étaient déjà hébergées le 1^{er} avril 2018 lorsque l'année 2017-2018 a commencé.

Faire un séjour en maison d'hébergement, cela veut aussi dire s'impliquer dans un plan d'intervention afin d'atteindre ses objectifs d'autonomisation. Voici comment cela se traduit en nombre de rencontres pour les femmes et les enfants hébergés :

- 1850** Rencontres individuelles volet femmes
- 62** Rencontres collectives volet femmes
- 1384** Rencontres individuelles volet mères-enfants
- 38** Rencontres collectives volet mères-enfants
- 104** Accompagnements

Les conjoints ayant des comportements violents utilisent différentes formes de violence pour contrôler leur partenaire et pour maintenir ce contrôle. Lors d'une demande d'hébergement en urgence, les femmes nous racontent un peu leur histoire afin de nous permettre d'évaluer si nous sommes la bonne ressource et si nous offrons les services dont elles ont besoin. Déjà, elles sont capables d'identifier certaines formes de violence qu'elles vivent au quotidien. Elles ne le nomment pas toujours comme une violence, mais plutôt comme un problème au sein de leur couple. Notre travail d'intervention permet d'aider à démystifier les mythes et les préjugés au sujet des formes de violence et de bien comprendre le cycle de la violence conjugale.

Il est important de noter que, pendant le séjour, les différentes formes de violence sont habituellement mieux comprises par les résidentes. Le lien de confiance qui se tisse avec les intervenantes permet également d'en identifier davantage puisque les femmes osent ouvrir un peu plus sur leur vécu. Par exemple on s'aperçoit que la violence sexuelle est très souvent la dernière forme de violence dont vont parler les victimes de violence conjugale. Malheureusement, c'est encore vu comme un devoir conjugal par de très nombreuses femmes. La gêne et la honte, dont font déjà état les femmes lorsqu'elles nous confient leur vécu de violence, sont une barrière encore plus forte lorsqu'il s'agit de parler de violence sexuelle.

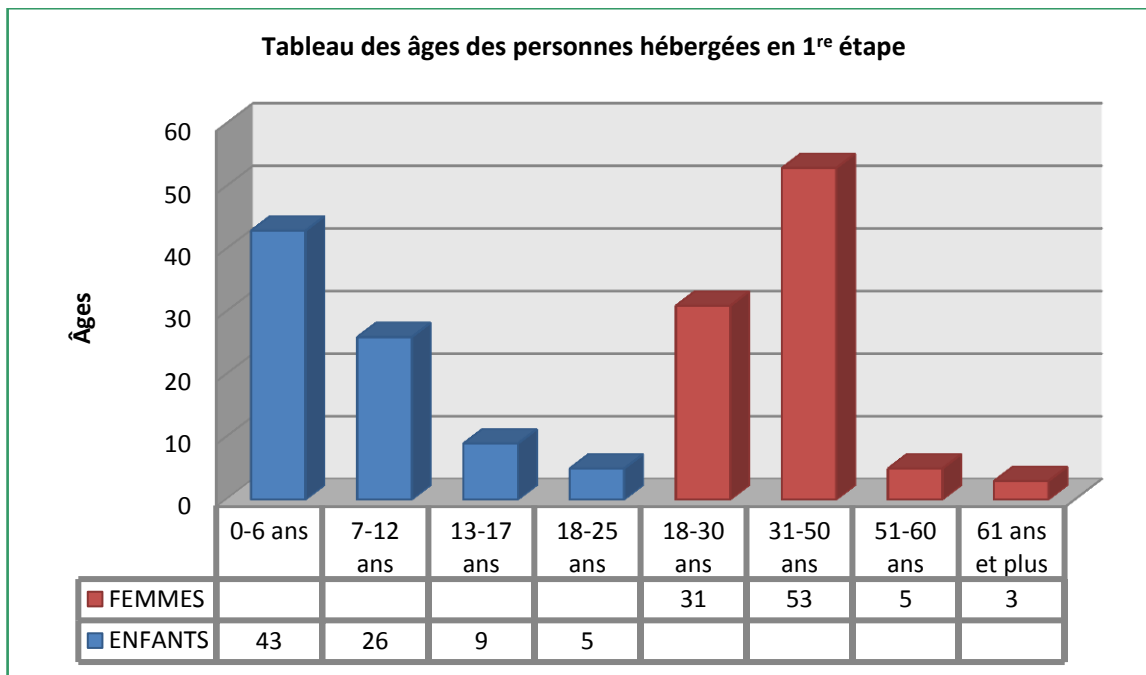


*Ce tableau indique les violences pour lesquelles les femmes ont demandé un hébergement.

À peine **21 femmes hébergées ont porté plainte** cette année contre leur conjoint pour la violence qu'elles ont subie. Ce faible taux n'est pas surprenant. « 78 % des personnes victimes de violence conjugale physique ou sexuelle n'ont pas signalé leur situation aux autorités. »⁴ Certaines décident de la faire après la séparation, lorsqu'elles connaissent davantage leurs droits, lorsqu'elles se sentent plus solides ou encore lorsqu'elles sentent que leur situation est un peu plus stable. Notre travail est de leur donner les informations dont elles ont besoin pour prendre une décision éclairée. Si elles décident de porter plainte et si elles le désirent, nous les accompagneront jusqu'à l'issue des procédures. Cela s'inscrira alors dans un service post-hébergement puisque les procédures judiciaires sont habituellement longues et se terminent au-delà de l'hébergement.

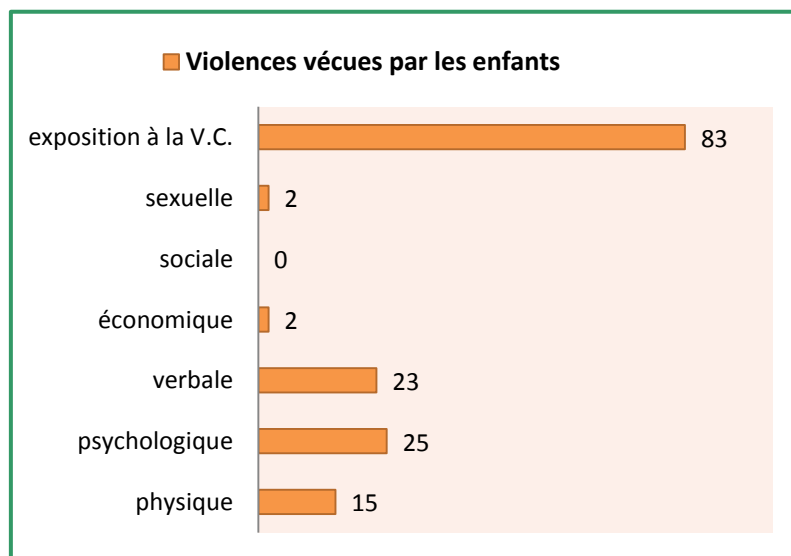
⁴ Sinha M. La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2013. Ottawa : Statistique Canada, 2015. (Juristat vol. 34 no 1)

À la Maison Flora Tristan, nous acceptons les enfants de 0 à 25 ans qui sont à la charge de la mère. C'est assez unique au Québec dans le réseau des maisons d'hébergement. Nous croyons fermement qu'avoir à quitter ses enfants peut être un frein pour les femmes dans la décision de venir en maison d'hébergement. Cette année, nous avons hébergé des enfants ayant atteint l'âge de la majorité, dont des jeunes hommes. Le déroulement du séjour et la cohabitation avec les autres femmes se sont très bien déroulés.



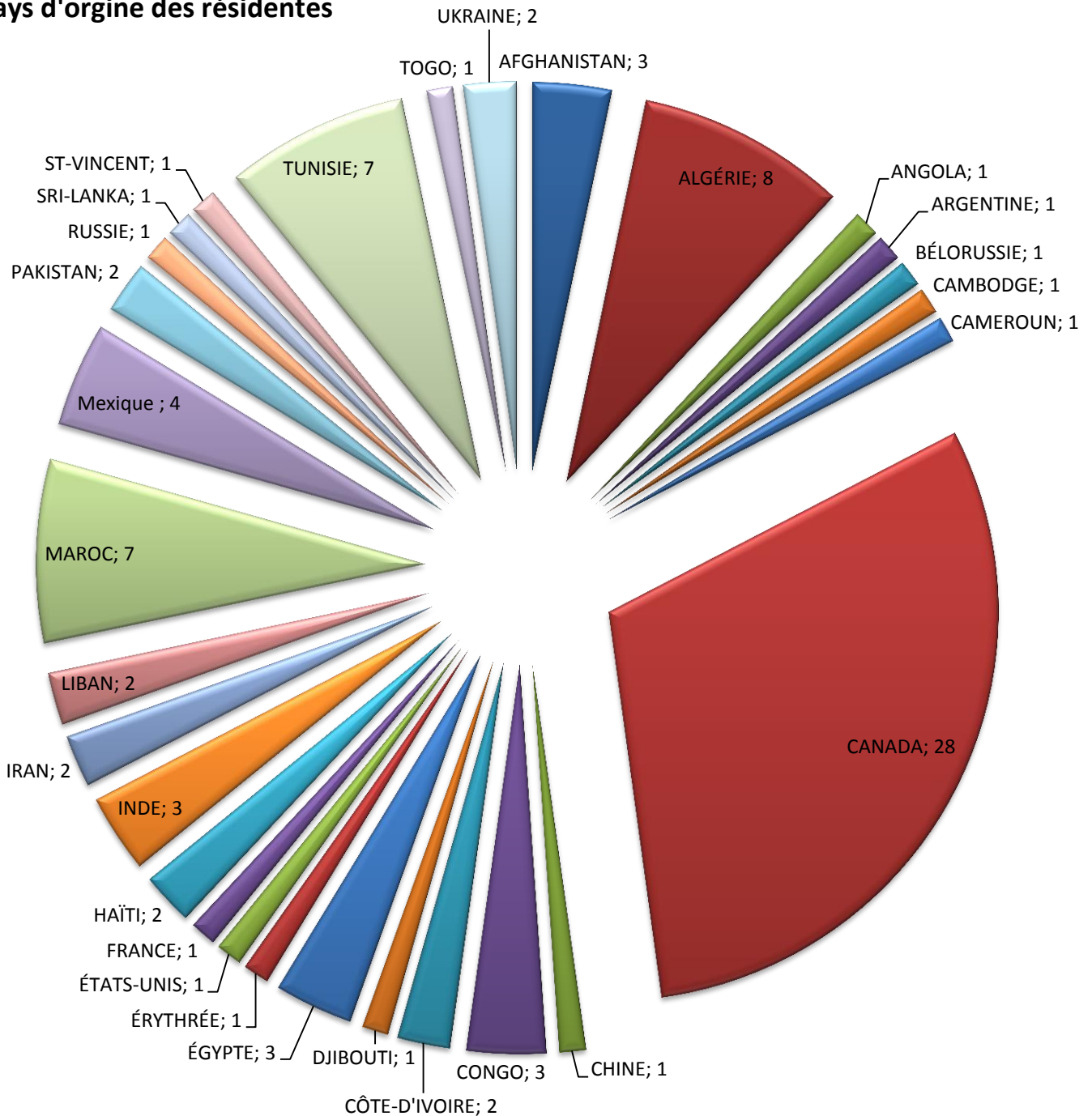
Tel que mentionné précédemment, les enfants vivent les conséquences et les répercussions de la violence conjugale. Ils sont également des victimes et subissent, eux aussi, différentes formes de violence. Notons que **13 femmes, parmi celles hébergées cette année, avaient un suivi de leur situation par le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ).**

Les intervenantes de la Maison Flora Tristan tentent toujours de faire équipe avec les travailleuses du DPJ afin d'assurer une cohésion dans les interventions. À cet effet, nous notons encore plusieurs dysfonctionnements et des difficultés dans les communications avec le DPJ. Nous participons actuellement à une recherche qui devrait faire des recommandations pour l'amélioration de la concertation dans les dossiers cliniques des femmes et des enfants hébergés. Le projet de recherche, mené par Geneviève Lessard, et piloté par la Table de concertation en violence conjugale de Montréal s'intitule *Maternité et paternité en contexte de violence conjugale*. Le projet réunit différents acteurs qui travaillent de près ou de loin avec les victimes et les conjoints ayant des comportements violents. Peuvent se retrouver autour de la table : des organismes qui œuvrent auprès des victimes ou auprès des conjoints violents et aussi des organismes qui œuvrent en santé mentale, en toxicomanie, en intervention interculturelle, à la protection de la jeunesse, etc.



Comme vous le savez, la mission même de Maison est d'accueillir des femmes de toutes les communautés culturelles. Cette année, des femmes et des enfants de **29 pays différents** se sont côtoyés ! Ces personnes hébergées ont donc vécu le quotidien de la Maison en apprenant ensemble à partager les différentes tâches de la Maison comme par exemple que la préparation des repas et l'entretien des espaces communs. Il est évident que vivre avec des inconnus de différentes cultures ne se fait pas sans heurts. Cela permet aussi de travailler l'affirmation de soi, l'ouverture et permet d'enrichir les discussions et de découvrir toutes sortes de délicieux plats.

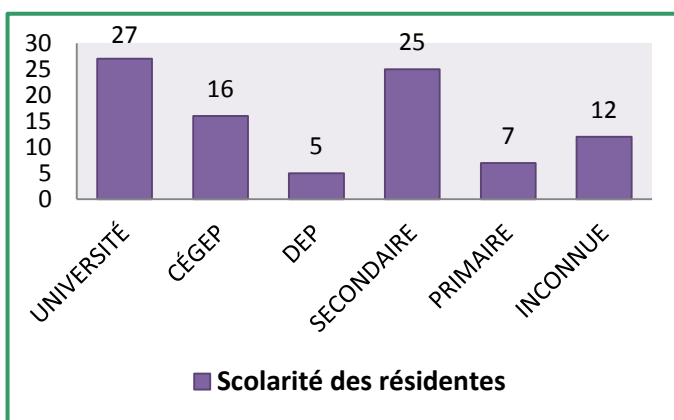
Pays d'origine des résidentes



Notre équipe, composée de travailleuses majoritairement elles-mêmes issues de l'immigration, peut offrir les services dans une dizaine de langues. Si aucune travailleuse ne parle la langue de la résidente, nous demandons alors l'aide de la banque régionale d'interprète ou encore d'une autre ressource communautaire pour permettre la traduction des interventions. Idéalement, ce sont des services de médiatrices culturelles qui nous intéressent. En effet, ce type de ressource en interprétariat, permet non seulement de faire la traduction des discussions et des documents, mais aussi de faire le pont entre les différentes cultures. Malheureusement, ce genre de services n'offre pas, pour l'instant, de la médiation culturelle dans toutes les langues.

« La violence conjugale rend plus vulnérables les femmes qui sont dans une situation économique et sociale précaire. Quitter le partenaire violent signifie souvent une détresse économique. Pour les femmes ayant un statut d'immigration précaire, c'est même le droit de rester au Canada qui peut être en jeu. Lorsqu'une femme met fin à sa relation conjugale, selon le statut d'immigration qu'elle détient, elle peut faire l'objet d'un ordre de déportation. »

Violence conjugale et familiale: les statuts d'immigration, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2014)



Un mythe bien tenace sur les victimes est que ce sont des femmes ayant peu d'éducation. Ce tableau démontre bien que ce n'est pas le cas et qu'il est donc faux de raisonner ainsi, la majorité ayant des études post-secondaires. Malheureusement, trop souvent, les mythes et les préjugés contribuent à maintenir la femme sous l'emprise de l'agresseur. Il est grand temps de dépasser les préjugés et de faire tomber les tabous afin que toutes les femmes puissent dénoncer leurs agresseurs sans être revictimisées par des idées simplistes.

Étant donné que nous sommes convaincues que la violence conjugale est un problème social et non un problème individuel ou privé, nous trouvons important d'offrir un suivi d'intervention de groupe qui permet aux femmes d'atteindre des objectifs d'autonomisation. Ainsi, elles comprennent mieux qu'elles ne sont pas les seules à vivre le cycle de la violence. Cette année, la Maison a pu offrir **62 ateliers aux femmes** auxquels il y a eu un **total de 182 participations** et **38 ateliers pour les enfants** auxquels il y a eu un **total de 145 participations**. Ces ateliers permettent également aux résidentes et aux enfants hébergés de créer leur propre réseau significatif et les aident à reprendre du pouvoir sur leur vie de diminuer la culpabilité.

Les ateliers peuvent être offerts par les différentes travailleuses de la Maison, peu importe leur poste au sein de l'équipe. Chacune a une belle expertise à partager. Régulièrement, des professionnels externes sont aussi invités à animer des ateliers sur des sujets tel que le système d'éducation québécois, les ressources d'aide aux parents, l'aide à l'emploi, l'art thérapie et plusieurs autres thématiques.

Un bel exemple d'atelier est certainement celui offert en partenariat avec le Carrefour jeunesse-emploi du Sud-Ouest : trois ateliers sur la vision, l'inspiration, le plan d'action et les défis vers l'emploi. Au total, c'est 27 femmes qui ont participé à ces trois ateliers.



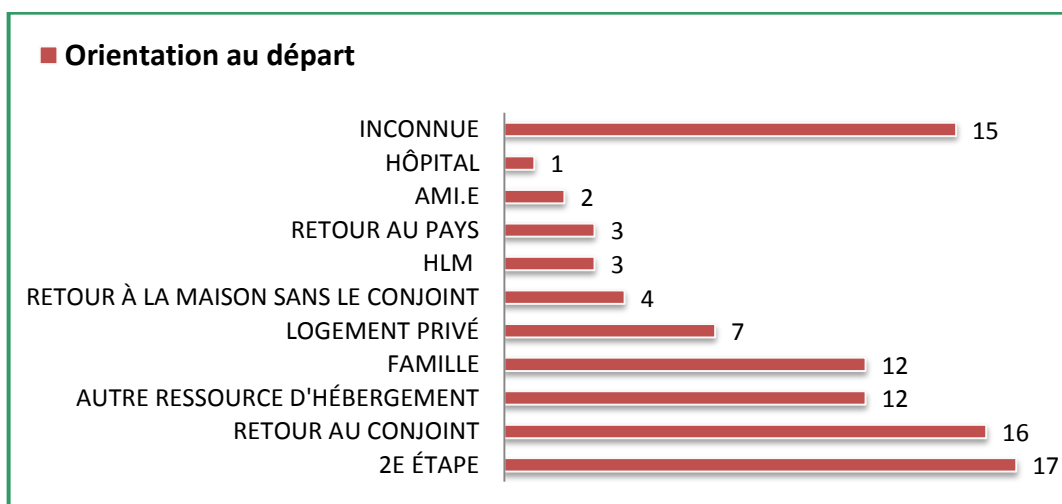


Natalia, intervenante auprès des femmes depuis plus de 18 ans à la Maison Flora Tristan, s'implique énormément dans la conception, la préparation et l'animation des ateliers pour les femmes. Cette année, elle a introduit le concept « bris de glace » à chacun des ateliers. Ces exercices permettent une belle cohésion de groupe qui se reflète également dans le quotidien de la Maison. Ces exercices permettent une bonne intégration des nouvelles résidentes afin de les inclure au groupe. Cela permet aussi un meilleur partage, une meilleure ambiance et un bon succès des interventions de groupe !

Tel que mentionné, toutes les travailleuses peuvent mettre la main à la pâte et faire preuve de créativité pour offrir des ateliers collectifs intéressants pour les personnes hébergées. Notre préposée à la maintenance et aux travaux généraux, Dominique, a proposé cette année un atelier de vitrail sur verre. Que ce soit pour y mettre une chandelle, une fleur ou encore de petits objets précieux, voilà de véritables œuvres d'art !



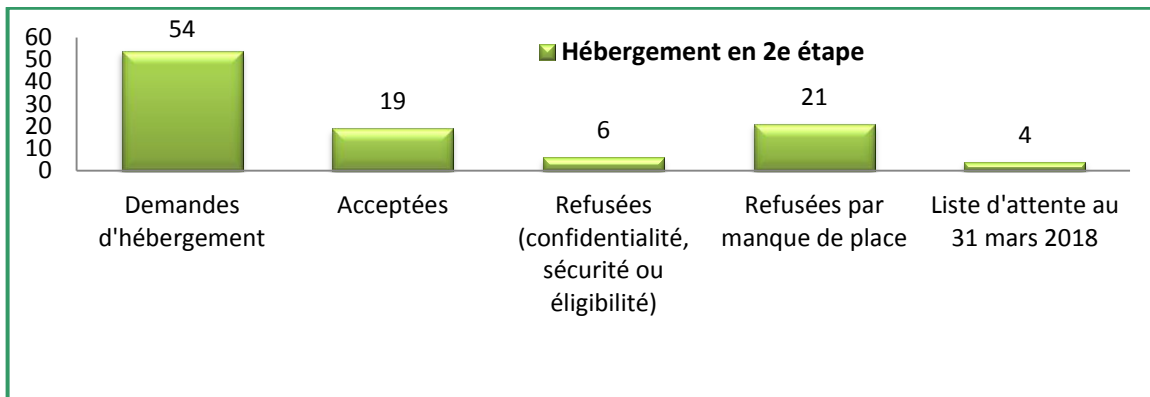
Parce que nous ne sommes que de passage dans la vie des femmes et des enfants hébergés... vient le temps du départ. C'est positif puisque cela veut dire que les femmes ont atteint les objectifs qu'elles s'étaient fixés. Il peut arriver qu'il reste quelques démarches à finaliser, mais qui ne nécessitent pas un hébergement. Le suivi post-hébergement est offert aux femmes qui le désirent. Celui-ci répond à des besoins ponctuels suite à l'hébergement. Cette année, il y a eu **262 rencontres en post-hébergement** ainsi que **342 échanges téléphoniques** avec différents professionnels travaillant aussi à l'avancement du dossier.



Statistiques de notre 2^e étape

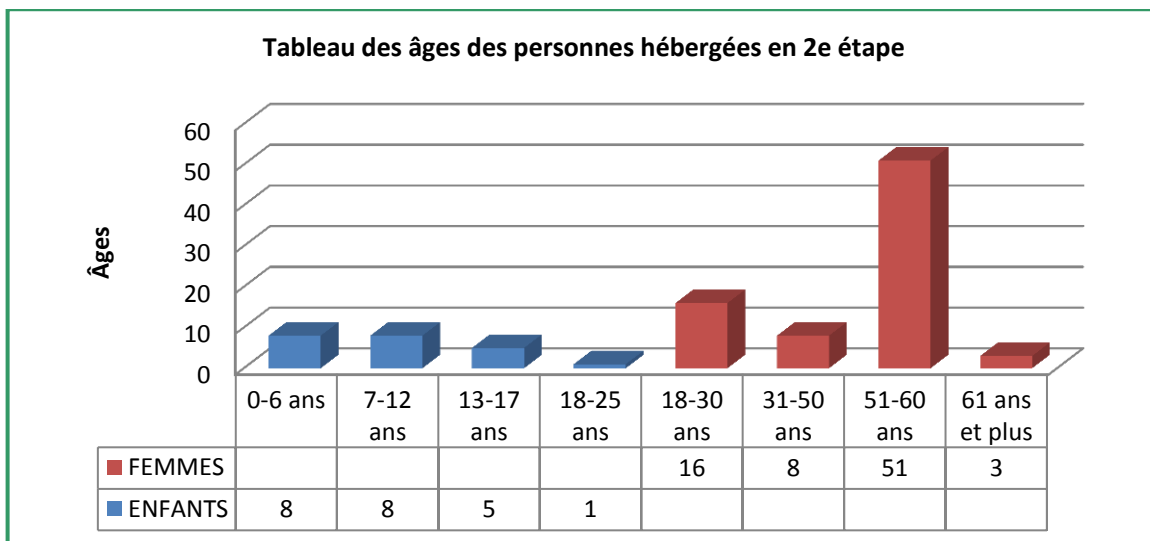
Un sondage mené en 2016 par L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape, en partenariat avec le CRI-VIFF, et portant sur les besoins d'hébergement en 2^e étape démontrait que 8% des femmes hébergées en refuges d'urgence auront besoin de garantir leur sécurité et de recevoir des services psycho-sociaux en hébergement post-séparation.

Bien que nous accordions une priorité aux femmes qui sont hébergées dans le volet de 1^{re} étape à la MFT, il est évident que notre 2^e étape doit être ouverte aux demandes des femmes provenant des autres maisons. D'abord afin d'assurer la viabilité de notre ressource, mais aussi pour s'assurer d'aider et de soutenir un maximum de femmes dans leur démarche de reprise de pouvoir sur leur vie.



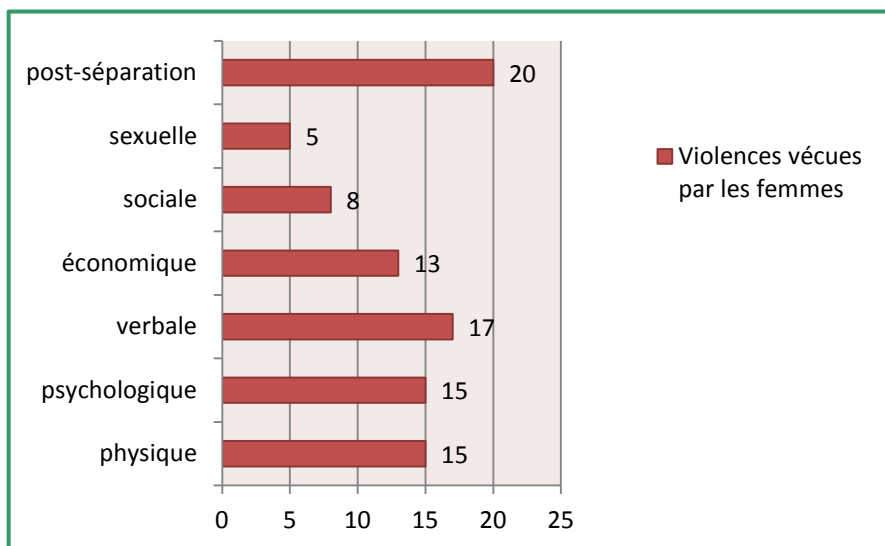
*Notons que 6 femmes avaient déjà amorcé leur séjour le 1^{er} avril 2018 lorsque l'année 2017-2018 a commencé.

Cette année, c'est **25 femmes** et **22 enfants** qui ont été hébergés en 2^e étape à la MFT. Pour plusieurs femmes, l'obtention d'un logement en 2^e étape est une étape cruciale dans leur décision de retourner ou non auprès du conjoint violent. En effet, la possibilité de pratiquer en maison de transition leur nouveau rôle de femme cheffe de famille peut être, non seulement rassurante, mais leur permet, surtout, de le faire en toute sécurité. C'est un facteur qui est extrêmement important dans le processus pour briser le cycle de la violence conjugale. Rappelons ici que la majorité des homicides conjugaux ont lieu suite à la séparation. Les femmes hébergées en 2^e étape sont, de fait, très à risque.



Parmi les femmes hébergées, 11 étaient seules et 14 étaient hébergées avec leurs enfants. Notons que des résidentes peuvent avoir des enfants, mais que, pour différentes raisons, ceux-ci ne sont pas hébergés avec elles pendant leur séjour.

Notons que **96 % des femmes hébergées en 2^e étape étaient immigrantes** et que **18% d'entre elles avaient un statut précaire**. Bien que nous puissions, à l'interne, offrir les services d'intervention dans plus d'une dizaine de langues, nous avons dû recourir à des services d'interpréariat externes pour 16% des résidentes de la 2^e étape.



La grande majorité des femmes qui font une demande en 2^e étape vivent de la violence post-séparation. Une réalité dorénavant mieux reconnue. D'ailleurs, l'actualité ne cesse de nous en faire la triste démonstration. Cependant, les femmes peuvent aussi faire valoir leur besoin d'une 2^e étape par la nécessité des services psychosociaux qui y sont offerts. Les conséquences de la violence peuvent hypothéquer les femmes à un point tel que le besoin de services, aussi important pour l'ensemble des résidentes, primera sur le besoin de sécurité. Ces dernières ne vivent donc

peut-être pas de violence post-séparation, mais elles ont tout de même un besoin significatif de services psychosociaux tels que ceux offerts en maison de 2^e étape.

Services d'intervention en 2^e étape

Nombre d'interventions individuelles (on entend ici les entrevues de sélection, les signatures de protocoles, les rencontres formelles et informelles qui ont trait au plan d'intervention, les entretiens téléphoniques, etc.)

Volet femmes **1047**

Volet mère-enfant **91**

Volet post-hébergement **131**

Nombre d'interventions collectives (on entend ici les ateliers de groupe, les activités socioculturelles, etc.)

Volet femmes **46**

Volet mère-enfant **33**

Volet post-hébergement **0**

Nombre d'accompagnements (on entend ici les accompagnements socio-judiciaires, médicaux, scolaires, vers les corps policiers, les ressources communautaires et institutionnelles, etc.)

Volet femmes **48**

Volet mère-enfant **0**

Volet post-hébergement **3**

Nombre concertation avec d'autres professionnels (on entend ici les échanges courriels et téléphoniques, les rencontres de suivis, les plans de service individuels, les références aux ressources spécialisées, etc.)

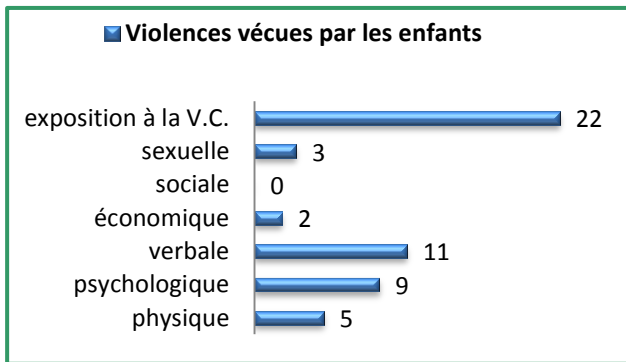
Volet femmes **405**

Volet mère-enfant **0**

Volet post-hébergement **171**

Cette année, la **durée moyenne de séjour a été de 4 mois**. Il est important de mentionner que notre convention d'exploitation avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) ne permet pas que le programme de supplément au loyer soit accordé aux résidentes de la Maison Flora Tristan 2^e étape. Nous dénonçons le fait que cela bloque l'accès aux logements de 2^e étape à des femmes qui vivent des situations extrêmement précaires. Le système actuel de la SHQ les précarise encore plus. En effet, trop de femmes n'ont pas les moyens de payer les loyers demandés en 2^e étape et plusieurs partent avant d'avoir acquis assez d'autonomie affective et financière au profit d'un logement social. Au final ce sont donc des femmes en danger qui sont prises en otage par l'administration québécoise qui ne remplit pas son mandat d'offrir « un logement sécuritaire et accessible financièrement aux femmes victimes de violence conjugale », définies spécifiquement comme groupe « à besoins particuliers » dans les textes de la SHQ.⁵

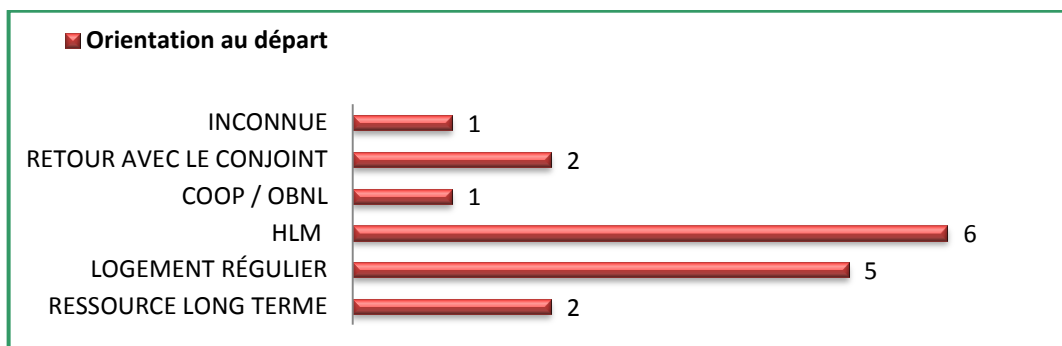
Malgré cette faible moyenne de séjour, c'est tout de même un **taux d'occupation de 96 %** qui a été enregistré cette année en 2^e étape. Cela démontre bien le besoin de cette étape dans le processus qu'entament les femmes lorsqu'elles quittent la relation violente.



Une revendication de notre association provinciale des maisons de 2^e étape est de pouvoir offrir des services aux enfants qui sont hébergés. À la MFT, nous avons tout de même la chance de pouvoir offrir un service minimal aux enfants qui sont hébergés avec leur mère en 2^e étape. Cependant, cela demeure insuffisant. Nous constatons les conséquences de la violence conjugale sur eux aussi et nous espérons développer un service jeunesse mieux adapté aux besoins des enfants au cours de la prochaine année.

Les séjours à la MFT 2 sont d'une durée maximale de 11 mois.

Tout au long du séjour, le plan d'intervention est révisé avec la femme et la nécessité de poursuivre le séjour est évalué. Cependant, tel que mentionné plus haut, il arrive trop souvent que des femmes quittent pour des raisons financières et non pas parce qu'elles n'ont plus besoin des services. Fait important, lors d'une rencontre avec la direction de l'Office municipale d'habitation de Montréal, même celle-ci nous affirmait l'importance des séjours en 2^e étape dans le processus de dévictimisation de la femme. Elle mentionnait qu'elle voit trop de femmes vivre à nouveau la violence de la part du conjoint lorsque les séjours n'ont pas été complétés ! Avec l'annonce historique de financement pour les 2^e étape qui devrait se concrétiser au cours de la prochaine année, nous désirons rendre plus accessible les logements de 2^e étape pour que les femmes et les enfants puissent bénéficier de tous les services dont ils ont besoin. Il est essentiel que les femmes en profitent au maximum. Qu'elles puissent être bien outillées et être autonomes affectivement et financièrement. Qu'elles puissent confirmer que le cycle infernal de la violence conjugale a bel et bien été brisé.



⁵ Rapport d'activités 2017-2018, Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape.

Engagement dans le milieu

Tables de concertation et autres memberships

« Au cours de la dernière année, j'ai eu le plaisir de participer à deux importantes tables de concertation. En effet, j'ai pu assister à quelques reprises à la Table des partenaires contre la violence conjugale et familiale du Sud-Ouest. Il y a eu plusieurs représentations au cours des rencontres comme celles de Côté-Cour et celle du CAVAC, qui avaient pour objectif d'expliquer en profondeur leurs services et leurs rôles auprès des victimes d'actes criminels. De plus, grâce à la Table, plusieurs écoles secondaires du secteur ont pu bénéficier d'ateliers sur les saines relations amoureuses. Ces ateliers ont été offerts aux élèves de 3^e et de 4^e secondaire. Pour finir, j'ai également eu la chance de faire partie des partenaires de la Table en petite enfance-famille du quartier. Une fois de plus, la mission cette Table a été cette année d'agir de façon stratégique afin de combler les besoins manquants dans l'offre de service auprès des familles. De très belles collaborations sont nées entre les partenaires afin d'optimiser la réponse aux besoins des parents et de leurs enfants. »



Sarah Meziti
Intervenante mère-enfant

Cette année, la Table de concertation de Montréal a travaillé très fort à se restructurer suite à des questionnements des maisons d'hébergement membres de cette Table. En effet, l'assemblée générale annuelle a été très mouvementée, à tel point qu'elle a dû être ajournée et reprise quelques mois plus tard. Soufia, intervenante au sein de l'équipe de la MFT y a été élue vice-présidente pour l'année 2017-2018. Elle a été très sollicitée et a participé activement au processus d'embauche d'une nouvelle coordonnatrice et dans le processus de réflexion du conseil d'administration de la Table.

Notons que Soufia est également présidente du syndicat des travailleuses de la Maison Flora Tristan et qu'elle a été sélectionnée pour participer à différents camps de formation offerts par l'Institut du Nouveau Monde (INM), une branche de Project Management Institute – Montréal (PMI-Montréal) qui forme les leaders de demain.

La MFT est membre de...

- ☀ Alliance des maisons de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
 - ☀ Alliance-Montréal
 - ☀ Association canadienne pour la santé mentale – Filiale Montréal (ASCM – Filiale Montréal)
 - ☀ Association québécoise plaidoyer victime (AQPV)
 - ☀ Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
 - ☀ Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM)
 - ☀ Hébergement Femmes Canada
 - ☀ Moisson Montréal
 - ☀ Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
 - ☀ Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
 - ☀ Relais-Femmes
 - ☀ Services juridiques de Pointe-Saint-Charles-et-Petite-Bourgogne
 - ☀ Table de concertation en violence conjugale de Montréal
 - ☀ Table des partenaires contre la violence conjugale et familiale du Sud-Ouest
 - ☀ Table en petite enfance-famille du quartier
-

La Maison s'implique toujours énormément au sein de l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale via Chloé qui en est la présidente. Nommons que c'est une accélération des représentations politiques qui ont été faites cette année. Et cela s'est couronné par l'annonce historique d'un rehaussement financier pour les maisons de 2^e étape. Nous regardons positivement vers l'avenir et croyons que cet argent servira à assurer des services auxquels les femmes et les enfants ont droit.

L'équipe permanente d'intervenantes de la MFT a organisé au printemps la rencontre des intervenantes des maisons de 2^e étape membres de l'Alliance. En effet, la tradition de l'Alliance veut que ces rencontres soient organisées par les Maisons membres et ce, à tour de rôle. Un grand défi relevé avec brio ! Bravo à Barbara, Kevina, Natalia, Sarah et Soufia !

« Je trouve que l'intervention féministe dans un contexte de violence conjugale demeure toujours nécessaire. J'adhère à cette approche, car elle permet de développer un esprit critique et de déconstruire les stéréotypes sexistes qui contribuent à cristalliser les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes. Au lieu de *psychologiser* et d'individualiser les problématiques vécues par les femmes, l'approche féministe met en lumière les causes structurelles des oppressions que celles-ci subissent. En partageant leurs expériences et réfléchissant sur la cause de leurs difficultés les femmes reprennent du pouvoir et peuvent entreprendre des actions collectives pour favoriser un changement social. De plus, je pense que le féminisme aide les femmes à apprendre à se centrer sur elles, devenir autonomes, affirmées et confiantes. En toute franchise, je crois que le fait d'être une féministe a beaucoup changé le regard que j'avais quant à la relation d'aide.

Puis, j'ai adoré m'impliquer dans l'organisation de la rencontre des intervenantes 2^e étape. Le fait de participer à la planification de cet événement m'a beaucoup stimulé et m'a permis de mettre à profit mes forces et d'en découvrir de nouvelles. De plus, en réalisant ce défi j'ai pu acquérir des apprentissages quant à la planification d'un projet ponctuel. Il faut noter que j'ai été contente de constater que tous les membres de l'équipe se sontentraîdés et engagés activement pour cette rencontre. D'ailleurs, la rencontre des intervenantes fût très intéressante, car elle m'a permis de mieux comprendre les enjeux liés à la 2^e étape ainsi que la réalité des travailleuses œuvrant en région. »



Barbara Fritz
Intervenante mère-enfant



Notre membership à Hébergement Femmes Canada a permis à Chloé d'être invitée à participer à une communauté d'échanges de pratiques sur la problématique du logement pour les femmes victimes de violence conjugale. Des directrices de maisons d'hébergement des différentes provinces du pays ont pu prendre part à la discussion. Nous avons également eu la chance qu'une partie de l'équipe d'Hébergement Femmes Canada se déplace à la Maison Flora Tristan afin de faire une vidéo portant sur nos services. Puis nous avons vécu l'unique expérience de vivre un échange de pratiques avec une maison d'hébergement de l'Alberta, Odyssey House. Nous avons accueilli deux de leur travailleuses pendant une semaine puis deux de nos travailleuses ont, à leur tour, pu aller passer une semaine dans leur maison. Ce fût l'occasion d'apprentissages enrichissants.

Réalisations 2017-2018

Améliorations immobilières

Malheureusement, bien que la Maison Flora Tristan se soit vu octroyée une subvention dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAHM), la MFT n'a pas vu la couleur de cet argent. Les procédures subséquentes exigées par la SHQ et la Mairie de Montréal après l'acceptation du dossier, présenté pourtant dans les délais, étaient totalement irréalistes. Nous espérons que le projet pourra être repris au cours de la prochaine année.

Nous ne pourrions taire le fait que la Maison a tout de même vécu tout un relooking ! La MFT est finalement allée de l'avant avec la rénovation de la cuisine et du bureau d'accueil. Cette amélioration physique a nettement amélioré les services d'intervention et nous constatons une meilleure utilisation collective de la cuisine autant par les résidentes que par les travailleuses.



Un tableau des ressources du secteur a été installé à la maison à l'entrée de la 2^e étape. Un outil parmi tant d'autres qui est mis à la disposition des résidentes afin qu'elles puissent atteindre leurs objectifs d'autonomisation tout en se créant un réseau significatif. Des outils qui leur permettent également de mettre un filet de sécurité en apprenant à utiliser les ressources existantes.

Consolidation des services d'intervention

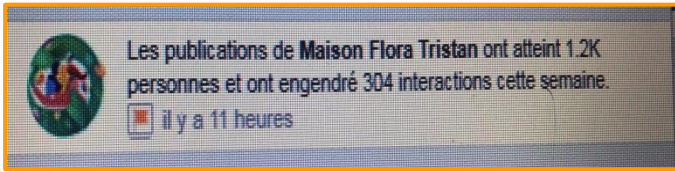
Nous avons continué de consolider nos services d'intervention avec notre programme innovant « La Maison Flora Tristan... se reconstruire en deux temps ». En effet, depuis déjà plus de deux ans, l'équipe d'intervention suit les dossiers de 1^{re} et de 2^e étape. Une véritable intégration des deux étapes ! Par ailleurs, notre travail d'intégration des deux étapes intéresse nos collègues du reste du Canada. Nous en sommes très fières.

Nos principaux constats jusqu'à présent :

- ✓ Suivis collectifs combinés: rapidement, il y a eu des constats positifs (création d'un réseau, espoir naissant d'un avenir positif, utilisation des ressources, etc.);
- ✓ Suivis individuels et nouvelle distribution des dossiers: les constats positifs ont pris le dessus. On constate la disparition des résistances et une belle réflexion sur notre travail s'est amorcée (vision à plus long terme du travail d'intervention et de ses impacts, autonomisation des résidentes, etc.)
- ✓ Participation à tous les processus par chacune des membres de l'équipe: cohésion d'équipe ! Meilleure compréhension de notre travail, entraide au sein de l'équipe, moins de contre-intervention, etc.
- ✓ Services de meilleure qualité pour les femmes et les enfants que nous hébergeons (objectifs de séjour davantage atteints, poursuite de notre mission). Plus d'intervention et moins de démarches administratives. Intervention recentrée sur les femmes et les enfants hébergés.

Médias sociaux

Nous avons poursuivi notre travail de visibilité sur les réseaux sociaux. En plus de notre page Facebook, nous avons à présent un compte Twitter. Évidemment, il n'est pas toujours facile d'être constantes dans l'alimentation des réseaux sociaux que ce soit par manque de temps ou par manque de compréhension de ces outils technologiques. Nous nous améliorons petit à petit. Et nous remercions Marie-Laure, administratrice au sein du conseil, qui nous aide à alimenter ces pages.



Notre nouveau site internet est visité et nous recevons de plus en plus d'offre de bénévolat via notre site.

Cette année, nous avons décidé de répondre à l'appel de notre association provinciale des 2^e étape, L'Alliance, dans le projet d'engager les hommes contre la violence. Cela s'est concrétisé par notre projet « Douze »... Douze jours, douze hommes, douze minutes. Dans le cadre des douze jours d'action contre la violence faite aux femmes, douze hommes de milieux différents, ont accepté d'expliquer pourquoi ils dénoncent la violence faite aux femmes. Leurs vidéos ont été partagées sur les réseaux sociaux.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement les hommes qui ont participé à ce projet:

♂ **Bruno Dioma**, organisateur communautaire
♂ **Colin**, 12 ans, étudiant en hockey-études
♂ **Jean-Sébastien Renaud**, directeur financier
♂ **Julien Poirier-Malo**, animateur de radio
♂ **Louis Cornillaut**, étudiant en droit
♂ **Luc Senay**, comédien

♂ **Moridja Kitenge Banza**, artiste engagé
♂ **Martin Cloutier**, humoriste
♂ **Martin Perrizzolo**, humoriste
♂ **Philippe Fehmiu**, personnalité publique
♂ **Reda Saoui**, humoriste
♂ **Steve Bégin**, joueur de hockey professionnel

La Maison Flora Tristan a également participé à différents vidéos publiés sur You Tube et réalisés par Hébergement Femmes Canada. Les vidéos parlaient de la MFT, mais d'autres se voulaient des vidéos explicatives des services en maison d'hébergement. Un dernier a été réalisé dans le cadre de la communauté de pratique sur le logement social tenue à Ottawa en juin dernier et à laquelle la MFT a été invité à participer. Notre directrice a également fait publier un article au Huffington Post « Comment se fait-il qu'en 2017, on responsabilise une victimes pour l'agression qu'elle a vécue? ». Un article qui a été repris par la responsable du dossier violence conjugale à l'Institut national de la santé publique lors de ses conférences sur le traitement médiatique de la violence conjugale.

Développement des loisirs

Cette année, la Maison Flora Tristan a engagé une personne responsable des loisirs. Gabrielle, une cheffe scoutte enjouée, passionnée et très créative.

« Je suis arrivée en octobre 2017 avec l'objectif de développer le volet loisirs dans la Maison. Jusqu'à présent, nous avons pu instaurer 3 périodes d'haltes-répît par semaine pour permettre aux mères de souffler un peu et offrir aux enfants un environnement propice à leur développement. Nous avons de charmantes bénévoles qui, par leurs présences, assurent la tenue des activités.

Avec l'arrivée du beau temps, nous essayons de faire sortir les enfants en les amenant jouer dans la cour ou encore au parc quand les effectifs adultes du nous le permettent.

Au mois de mars, pendant la semaine de relâche, plusieurs activités ont été organisées pour les enfants. Nous sommes allés visiter la caserne de pompiers, nous avons été à la Grande Bibliothèque, nous avons participé à des activités de cirque et bien d'autres.



Cet été, nous ouvrirons un camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans hébergés chez nous. Nous offrirons 7 semaines de camp dans un groupe multi-âge ou les enfants seront pris en charge par deux animatrices d'expérience qui s'occuperont d'offrir un horaire varié pour faire bouger les jeunes. »

Gabrielle Pérucic
Responsable des loisirs

Formations, colloques et autres représentations extérieures

Lorsque des travailleuses suivent des formations et des perfectionnements professionnels ou personnels, nous nous assurons que ces expertises soient partagées au sein de l'équipe sous la forme de co-développement pendant les réunions d'équipe.



« Dans le but de partager mes connaissances avec mes collègues, j'ai redonné, lors d'une réunion d'équipe, les ateliers que les infirmières avaient offert aux résidentes: l'atelier sur la gestion du stress, l'atelier sur l'estime de soi et l'impact de ceci sur la performance personnelle. »



Natalia Tchetchenkova
Intervenante auprès des femmes

Cette année, les formations et perfectionnements dont ont bénéficié les travailleuses :

- ✓ Outils pratiques contre la cybercriminalité, CDEACF
- ✓ Colloque sur les enjeux de l'hébergement post-séparation, Alliance des 2^e étape
- ✓ Le processus de domination conjugale, Denise Tremblay, La Séjournelle
- ✓ Université d'été de Trajetvi
- ✓ Formation sur l'attribution des logements à prix modique, Office municipale de Montréal
- ✓ Repenser la judiciarisation de la violence conjugale, CRI-VIFF
- ✓ Séminaire dans le cadre du projet maternité- paternité en contexte de violence conjugale
- ✓ Formation sur les statuts précaires, Solutions justes
- ✓ Formation sur le système migratoire, Services juridiques de Pointe-Saint-Charles-et-Petite-Bourgogne
- ✓ Conférence sur l'aliénation parentale, Simon Lapierre
- ✓ Formation sur l'aide juridique, bureau d'aide juridique de Montréal
- ✓ Colloque compétences parentales, garde d'enfants, violence conjugale : comment évaluer le meilleur intérêt de l'enfant, CRI-VIFF et FemAnVi.
- ✓ Colloque CRIVIFF (Québec)
- ✓ TCRI Journée d'étude et comité de suivi
- ✓ FEMANVI Séminaire clinique sur les enfants exposés
- ✓ Échange avec Alberta
- ✓ Communauté d'échanges pour les DG d'OBNL
- ✓ Colloque La Bouée
- ✓ AGA trajetvi
- ✓ Colloque sur les agressions sexuelles
- ✓ Santé mentale au travail, l'R des Centres de femmes

Accueillir des étudiant.e.s

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir des étudiantes en soins infirmiers. En tant que futures infirmières, elles travaillent à promouvoir la santé et le bien-être des individus. Ce qu'elles font en leur fournissant des outils, des formations, des conseils, etc. Le tout est fait dans le but de rendre la population plus autonome et apte à maintenir et à améliorer leur santé. C'est dans cette optique qu'elles effectuent un stage dans une ressource communautaire.



Lors de leur passage à la Maison Flora Tristan elles évaluent tout d'abord les besoins de l'organisme ainsi que ceux des femmes qui y résident. Dans un second temps, elles analysent et émettent des recommandations suivant leurs conclusions. Finalement, elles ont offerts des ateliers thématiques. Un premier groupe de sept étudiantes du Cégep Saint-Laurent a fait une présentation sur la gestion du stress en avril. Leur atelier et les dépliants distribués sont remis à la ressource pour que l'on puisse donner à nouveau l'atelier à de nouvelles résidentes par la suite. Elles ont également fait don de produits hygiéniques, de sandales et de pantoufles pour les femmes et les enfants hébergés.

En novembre un deuxième groupe de cinq étudiantes a présenté un atelier sur les saines habitudes alimentaires.

Accueillir les étudiantes en soins infirmiers est une expérience enrichissante. Tout d'abord, cela permet aux futures infirmières d'acquérir des connaissances sur les services d'aide aux victimes de violence conjugale. Puis, cela permet d'offrir aux femmes, des ateliers axés sur leur santé personnelle et celle de leurs enfants. Les femmes bénéficient de ces ateliers qui répondent à leurs interrogations au niveau plus médical. L'intervenante qui les accueille leur donne une formation sur les pratiques et les services de la MFT et sur la violence conjugale de façon plus générale.



La Maison accepte aussi annuellement des étudiant.es en technique policière du Collège Ahuntsic. Cette année, ils un groupe de cinq étudiant.e.s sont venus recevoir de l'information sur la problématique de la violence conjugale et offrir quelques heures de bénévolat au printemps.

Notons que l'accueil des étudiant.e.s à la Maison Flora Tristan est possible grâce au travail de mentorat de Natalia, intervenante auprès des femmes. Merci Natalia !



La lumière au bout du tunnel... la reconnaissance de la 2^e étape dans le continuum de services en violence conjugale !

Le 7 mars 2018, le Secrétariat à la condition féminine du Québec annonçait un financement historique pour la consolidation des services en 2^e étape. Plus précisément, chaque 2^e étape répertoriée au Québec ont reçu l'équivalent de 27 000 \$ par logement. On est très près des revendications faites par l'Alliance et qu'on retrouve dans son cadre de référence.

Sensibilisation dans le milieu

Annuellement, la Maison participe à différentes activités de sensibilisation dans le milieu. Cela fait partie intégrante de notre mission de militantisme pour contrer la violence conjugale et sensibiliser le grand public.

Nous avons tenu un kiosque sur les services offert par la Maison au Salon de la santé mentale du Sud-Ouest.

Des travailleuses de la Maison Flora Tristan, accompagnées des intervenantes de PasserElle, une maison de 2^e étape du secteur, ont participé à différentes manifestations dans le cadre des demandes de soutien des organismes communautaires.

Lors de la journée internationale des femmes ou encore des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes, nous sommes invitées à donner des mini-conférences aux employés de Service Canada sur des thématiques tel que la violence conjugale, le féminisme, etc.

La Maison a participé au Colloque sur les enjeux de l'hébergement post-séparation organisé par l'Alliance des maisons de 2^e étape. Nous y avons présenté notre approche d'intégration des deux volets d'hébergement. Nous avons également participé activement à la réécriture du cadre de référence de l'Alliance qui y a été présenté.



Les travailleuses participent également à plusieurs assemblées générales d'organismes partenaires. Il est en effet important de toujours actualiser nos connaissances des services existants afin de bien référer les femmes et les enfants lorsqu'ils en ont besoin. Cela permet également de développer et d'entretenir de bons partenariats, condition essentiel à la concertation.

Nos partenaires

Références par d'autres organismes

En hébergement d'urgence, nous recevons des références de différents partenaires terrains tels que les **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels** (CAVAC), le **Service de police de la ville de Montréal** (SPVM), d'autres **organismes communautaires** comme les centres femmes ou les organismes travaillant auprès de personnes immigrantes, les **Centre locaux de santé communautaire** (CLSC), la **Direction de la protection de la jeunesse** (DPJ), etc. Nous recevons aussi des références de SOS violence conjugale, mais nous notons que la majorité des femmes qui passent par cette ligne téléphonique et qui nous sont référées sont plutôt des femmes en difficultés (problèmes d'itinérance, de toxicomanie, de santé mentale, etc.) que nous devons référer vers d'autres ressources d'hébergement mieux adaptées à leurs besoins.

Que ce soit en 1^{re} ou en 2^e étape, la Maison Flora Tristan reçoit principalement des femmes du Grand Montréal, mais ses portes sont ouvertes à toutes les femmes nécessitant un hébergement afin d'assurer sa sécurité et répondre à un besoin de suivi psychosocial pour sortir du cycle de la violence conjugale.

Pour notre volet de 2^e étape, les résidentes doivent obligatoirement être référées par des maisons d'urgence.

Voici la liste des maisons d'hébergement ayant référé une femme à la MFT 2^e étape cette année :

- Auberge Transition
- Auberge Shalom
- Assistance aux femmes
- Escal de l'Estrie
- Logifemmes
- Maison l'Esther
- Maison du Réconfort
- Maison d'Athéna
- Maison Secours aux femmes
- Multi-Femmes
- Parados
- Pavillon Marguerite-de-Champlain
- Prélude
- Transit 24

The Underlining of Art and Fashion

Un projet de partenariat incroyable nous a été proposé cette année : *The Underlining of Art and Fashion*. Nous avons en effet été contactées par Julie Rollet de l'équipe de Nathon Kong, un designer d'habits haut de gamme pour hommes. Le projet, mis sur pied par Nathon Kong et Anna Goodson, une entrepreneure à la tête d'une agence internationale qui regroupe des illustratrices et des illustrateurs sous une même bannière. C'est l'artiste féministe MissMe qui est invitée à réaliser l'œuvre d'art qui sera insérée à l'intérieur des vestons. Un foulard de soie sera mis en vente pour les femmes. Enfin, Philippe Lamarre, fondateur d'Urbania sera l'ambassadeur des habits pour hommes. Le projet se veut être une levée de fonds et une vitrine publique pour la Maison Flora Tristan. Le lancement officiel de la campagne aura lieu au début de la prochaine année financière. C'est donc à suivre au cours des prochains mois.

La Fabrique Plantarom

Cette nouvelle compagnie québécoise, fondée par Sophie Conturla, naturopathe, a décidé de « marrainer » la Maison Flora Tristan. Un montant de ses ventes de produits sera versé à la MFT et servira à se procurer une « Nutritower », un dispositif qui permet de cultiver des fruits et des légumes frais à l'intérieur de la Maison et ce, à l'année longue.



Contributions de la communauté à la réalisation de la mission

Financièrement

Merci à notre principal bailleur de fonds, le **Ministère de la Santé et des services sociaux** via le **Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Est-de-l'Île de Montréal** qui nous aide à réaliser notre mission en finançant le volet d'aide et d'hébergement de la 1^{re} étape.

Merci à la **Société d'habitation** qui finance l'hypothèque, merci à la **Fondation canadienne des femmes** qui chaque année, via son programme *À l'abri de la tempête*, finance notre mission. Merci à l'Église de St-Andrews et St-Paul qui finance une partie de la fête de Noël en plus de nous offrir un kiosque pour donner de la visibilité à la MFT lors d'une rencontre avec leurs donateurs pendant la période des fêtes.

Merci aux différents **donateurs privés** qui ont contribué à la 2^e étape de façon anonyme et via **Canadon** !



Matériellement

Pour un organisme communautaire comme le nôtre, il est indispensable de recevoir de l'aide qui peut aussi se faire sous forme de dons matériels tels que des cadeaux pour les personnes hébergées, des prêts de locaux, etc. Par conséquent, nous désirons remercier chaleureusement les partenaires qui nous ont aidés cette année à accomplir notre mission :

- ♥ Merci à **Moisson Montréal**, qui assure un approvisionnement alimentaire à la MFT afin de nous aider à diminuer le coût de l'épicerie. Rappelons que nous offrons le gîte et le couvert en 1^{re} étape. L'approvisionnement alimentaire permet également d'offrir des sacs de dépannage alimentaire aux résidentes de la 2^e étape.
- ♥ Merci à **The Gazette** qui, avec sa **Campagne du Fonds de Noël**, donne des chèques au montant de 125 \$ chacun à 30 résidentes et ex-résidentes de la Maison Flora Tristan à la mi-décembre. Ces montants sont gracieusement donnés par le Fonds de *The Gazette*, journal montréalais, et ses partenaires.
- ♥ Nous remercions la compagnie **NDT** qui a offert plusieurs vêtements neufs aux femmes et aux enfants hébergés. Un merci particulier à Kelly Potter qui fait en sorte que les femmes et les enfants de la Maison profitent de ce don et reçoivent des cadeaux neufs pour Noël.
- ♥ Une mention spéciale pour notre donatrice **Pat Evans** ! Merci Pat pour votre générosité, votre dévouement à la cause et pour votre constant soutien à la MFT !
- ♥ Une autre fidèle donatrice, **Ariane Parent** qui avec sa compagnie **Julius et Valentina**, dans le cadre de sa campagne **Blush it forward**, amasse une quantité incroyable de produits de soin qu'elle emballe et offre aux femmes hébergées. Ariane a connu la MFT alors qu'elle était enfant et qu'elle y rejoignait sa mère qui y travaillait. Merci beaucoup de continuer à maintenir le lien avec nous et d'aider à la réussite de la fête de Noël. Cette année, elle nous a également offert tout un surplus qui nous permet d'offrir un petit cadeau de bienvenue aux nouvelles résidentes.

- ♥ Merci à **Ginger Petty**, fidèle organisatrice avec son équipe du célèbre **Toy tea party**, un événement qui a lieu annuellement au mois de décembre et qui permet d'amasser des jouets pour les offrir aux enfants ayant été hébergés au cours de l'année en maison d'hébergement.
- ♥ Merci à l'organisme **Famijeunes** ainsi qu'au **CLSC Saint-Henri** qui nous permettent d'utiliser leurs locaux pour les entrevues de sélection des résidentes de la 2^e étape. Cela permet de préserver la confidentialité de notre ressource.
- ♥ Nous remercions le **Shoe Box Project** qui, chaque année, s'assure que les femmes hébergées au cours de l'année reçoivent un cadeau de Noël sous forme de boîte à chaussure remplie de petits cadeaux. Comme vous pouvez vous en douter, le premier Noël après la séparation est un moment difficile à passer pour les résidentes. Avoir des gens qui prennent à cœur leur bien-être et qui prennent le temps de leur préparer un cadeau est un petit baume sur leurs plaies.
- ♥ Merci à **Ardène** qui, dans le cadre de la journée des femmes, offre des vêtements et des accessoires pour les femmes que nous hébergeons.

Bénévoléme

Merci à notre vingtaine de bénévoles, à nos militantes et militants.

D'abord nos administratrices qui militent à défendre les droits des femmes. **Élise, Gaëlle, Kevina, Marie-Andrée, Marie-Laure, Mélanie et Yadviga** : des femmes engagées et qui défendent la cause des femmes et des enfants que nous hébergeons et qui se mobilisent et militent pour contrer la violence conjugale et défendre les droits des femmes de façon plus générale.

Merci à **Solène, Rhodine** et **Anna**, nos fidèles gardiennes qui ont offert de nombreuses heures de répit aux mamans hébergées.

Merci à **Jean-Sébastien M.**, à **Jean-Sébastien R.**, à **Julien**, à **Samuel** et à **Thomas** pour vos bras lorsque nous en avons eu besoin.

Merci à **Jean-Sébastien M.** et à **Rose** d'avoir travaillé activement au sein du comité rénovations et d'avoir mené ce projet jusqu'au bout. Grâce à vous, nous avons une magnifique cuisine !

La gestion de la Maison

Un bâtiment à gérer. Une convention collective à faire respecter. Des subventions à aller chercher. Des représentations pour la cause à poursuivre... la gestion d'une ressource telle que la nôtre prend énormément de temps et d'énergie.

Cette année, nous avons organisé et tenu 49 réunions d'équipe en plus d'avoir des journées d'étude et de réflexion sur nos pratiques.

La gestion d'une entreprise suppose que l'on ait un but et une volonté de dévouement qui implique même un engagement émotionnel.

Harold Greeneen

Perspectives 2018-2019

La prochaine année est pleine d'espoir et de rêves à concrétiser ! En effet, l'annonce historique de financement pour les maisons de 2^e étape dont bénéficiera la Maison Flora Tristan, nous permet de développer des services qui, jusque-là, nous semblaient impossible à envisager. La priorité sera de diminuer les loyers afin que notre 2^e étape soit plus accessible à toutes les femmes.

Voici un survol des services qui seront développés au cours de la prochaine année :

- ✓ Services jeunesse
- ✓ Services d'aide psychologique
- ✓ Services d'informations juridiques et de défense des droits
- ✓ Services de collectivité

Nous aimerions également signer le renouvellement de la convention collective avant les vacances estivales.

Nous espérons enfin mettre sur pied un comité composé d'ex-résidentes qui pourront soutenir la réflexion autour de la diversification des services offerts par la Maison.

Nous continuons nos réflexions à savoir si nous développerons des services externes et quelle forme ces services pourraient prendre.

Finalement, nous surveillons avec grand intérêt la sortie du prochain plan d'action gouvernemental en violence conjugale et espérons une récurrence du financement pour la consolidation des services de la 2^e étape.

L'avenir m'intéresse, c'est là que j'ai l'intention de passer mes prochaines années...

Woody Allen



Maison Flora Tristan
www.maisonfloratristan.com

